

Legislative
Assembly
of Ontario



Assemblée
législative
de l'Ontario

2^e SESSION, 41^e LÉGISLATURE, ONTARIO
66 ELIZABETH II, 2017

Projet de loi 131

Loi proclamant la Journée de sensibilisation à l'apraxie verbale de l'enfant

M^{me} L. Thompson

Projet de loi de député

1^{re} lecture 10 mai 2017

2^e lecture

3^e lecture

Sanction royale



Loi proclamant la Journée de sensibilisation à l'apraxie verbale de l'enfant

Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Journée de sensibilisation à l'apraxie verbale de l'enfant

1 Le 14 mai de chaque année est proclamé Journée de sensibilisation à l'apraxie verbale de l'enfant.

Entrée en vigueur

2 La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Titre abrégé

3 Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2017 sur la Journée de sensibilisation à l'apraxie verbale de l'enfant*.

NOTE EXPLICATIVE

Le projet de loi proclame le 14 mai de chaque année Journée de sensibilisation à l'apraxie verbale de l'enfant.